



Préfecture de la Haute-Vienne  
Direction de la légalité  
Bureau des procédures environnementales  
et de l'utilité publique

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DL/BPEUP N° 2021/04<sup>2</sup> du 20 AVR. 2021**

**MODIFICATION DE SECTEURS D'INFORMATION SUR LES SOLS (SIS)**

**Le Préfet de la Haute-Vienne,  
Chevalier de l'Ordre national du Mérite,**

**Vu** le code de l'Environnement, parties législative et réglementaire et notamment ses articles L. 556-2, L. 125-6, L. 171-6, L. 171-8, L. 172-1, L. 511-1, L. 512-5, L. 514-5 et R.125-41 à R.125-47 ;

**Vu** l'article 173 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols SIS ;

**Vu** le décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L. 125-6 et L. 125-7 du code de l'Environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;

**Vu** l'arrêté du 20/02/19 instaurant des secteurs d'informations sur les sols sur l'EPCI Limoges Métropole ;

**Vu** le rapport et les propositions du 2 avril 2021 de l'Inspection des installations classées pour la protection de l'environnement,

**Vu** les absences d'avis émis par les communes des EPCI entre le 30/06/20 au 30/12/20 ;

**Vu** l'information des propriétaires concernés par le projet de création de secteurs d'information sur les sols, par courrier du 15/07/20 ;

**Vu** les absences d'observation du public recueillies entre le 15/01/21 et le 15/02/21 ;

**Considérant** qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

**Considérant** que les activités exercées par les sociétés dont les noms figurent sur l'annexe 1, est à l'origine de pollution des sols et des eaux souterraines ;

**Considérant** que les communes du département de la Haute-Vienne ont été consultées sur les projets de création de Secteurs d'Information des Sols situées sur leur territoire ;

**Considérant** que les propriétaires des terrains d'assiette concernés par des projets de création de Secteurs d'Informations des Sols ont été informés ;

**Considérant** que la consultation du public a été réalisée du 15/01/21 au 15/02/21 ;

**Considérant** que les remarques des communes, des propriétaires et du public ont été prises en compte et qu'elles ne remettent pas en cause les projets de création de Secteur d'Information des Sols ;

**Sur proposition** du secrétaire général de la Préfecture de la Haute-Vienne,

## ARRÊTE

### ARTICLE 1 - GÉNÉRALITÉS

Conformément à l'article R. 125-45 du Code de l'Environnement, les secteurs d'information des sols (SIS) sont ajoutés pour l'Établissement Public de Coopération Intercommunale Communauté Urbaine Limoges Métropole.

sur la commune de Limoges  
Fiche SIS N° 87SIS11800

sur la commune de Bonnac-La-Côte  
Fiche SIS N° 87SIS08521

Ces secteurs d'information des Sols sont annexés au présent arrêté préfectoral.

### ARTICLE 2 – PUBLICATION

Les secteurs d'information des Sols mentionnés à l'article 1 sont publiés sur le site Internet : <http://www.georisques.gouv.fr>  
L'arrêté est publié au recueil des actes administratif du département de la Haute-Vienne.

### ARTICLE 3 - NOTIFICATIONS

Conformément à l'article R. 125-46 du Code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPCI compétents en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale dont le territoire comprend un ou des Secteurs d'Information des Sols mentionnés à l'article 1, et des Directions Départementales des Territoires.

### ARTICLE 4 - APPLICATION

Le Secrétaire Général de la Préfecture, les Maires et président d'EPCI mentionnés à l'article 1, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

À Limoges, le 20 AVR. 2021

**LE PRÉFET ET PAR DÉLÉGATION,  
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**



JÉRÔME DECOURS



## Secteur d'information sur les Sols (SIS)

### Identification

---

Identifiant	87SIS11800
Nom usuel	EMULSIONS ROUTIERES DU LIMOUSIN (ERL)
Adresse	10 Rue de la Perdrix
Lieu-dit	
Département	HAUTE-VIENNE - 87
Commune principale	LIMOGES - 87085
Caractéristiques du SIS	
Etat technique	Site traité avec surveillance, travaux réalisés, surveillance imposée par AP ou en cours (projet d'AP présenté au CODERST)
Observations	<p>La Société ERL a exploité de 1998 à 2009 une usine de fabrication de bitume. L'activité pendant cette période était classée sous le régime déclaratif au titre de la législation des ICPE.</p> <p>Auparavant le site était exploité depuis 1967 pour la même activité par la Société ESSO, propriétaire du terrain et des bâtiments.</p> <p>ERL a notifié la cessation d'activité totale du site en septembre 2009 (réception par l'Inspection le 02/10/2009). L'arrêt de la production a eu lieu en janvier 2009 et le démantèlement de l'usine en juillet 2010.</p> <p>Il ressort du résultat de ces analyses la présence de 3 zones d'impact principales au niveau des sols en hydrocarbures et en plomb. On note également des impacts moindres en hydrocarbures et en métaux comme l'arsenic, le cuivre, le mercure et le zinc ; la présence d'arsenic pouvant provenir du fond géochimique local.</p> <p>La Société SECHE ECO SERVICES a été mandatée par l'exploitant pour réaliser des travaux d'excavation des terres polluées, au niveau des points les plus pollués, qui se sont déroulés en novembre et décembre 2011.</p> <p>Un mémoire de cessation d'activité (mémoire de réhabilitation reçu le 28 octobre 2011 complété en dernier le 18 avril 2012) incluant la description des travaux et les justificatifs de traitement des terres excavées a été adressé à l'Inspection des Installations Classées. Une visite d'inspection en date du 8 novembre 2012 a permis d'effectuer le récolement de ces travaux.</p> <p>Les derniers résultats d'analyses des eaux souterraines au droit du site, transmis à ce jour à l'Inspection des Installations Classées, correspondant aux campagnes de mesure de mars et de septembre 2014, ne montrent pas d'impact significatif pour les paramètres suivis (Pb, Cu, Hg, Zn, As et hydrocarbures).</p> <p>L'analyse des risques résiduels au sens de la méthodologie nationale en matière de sites et sols pollués, fournie dans le cadre du mémoire de cessation d'activité, conclut qu'après traitement des spots de pollution les plus impactés, l'état du site est compatible avec un usage</p>

futur non sensible de type industriel, artisanal, commercial avec accueil du public, au rez de chaussée d'un bâtiment construit sans niveau de sous sol.

Des servitudes d'utilité publiques ont été envisagées mais n'ont pas abouti.

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	87.0036	<a href="http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&amp;index_sp=87.0036">http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&amp;index_sp=87.0036</a>

## Sélection du SIS

Statut En edition

Critère de sélection Terrains concernés à risques gérés

Commentaires sur la sélection

### Précision des contours

Localisation D'après des plans anciens et actuels à l'échelle appropriée

Cadastre Périmètre conforme au parcellaire IGN / conforme au plan cadastral (cadastre.gouv.fr)

Observations sur la numérisation

## Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 562040.0 , 6527081.0 (Lambert 93)

Superficie totale 6110 m<sup>2</sup>

Perimètre total 619 m

Précision des contours Bonne

## Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
LIMOGES	TY	87	06/04/2020

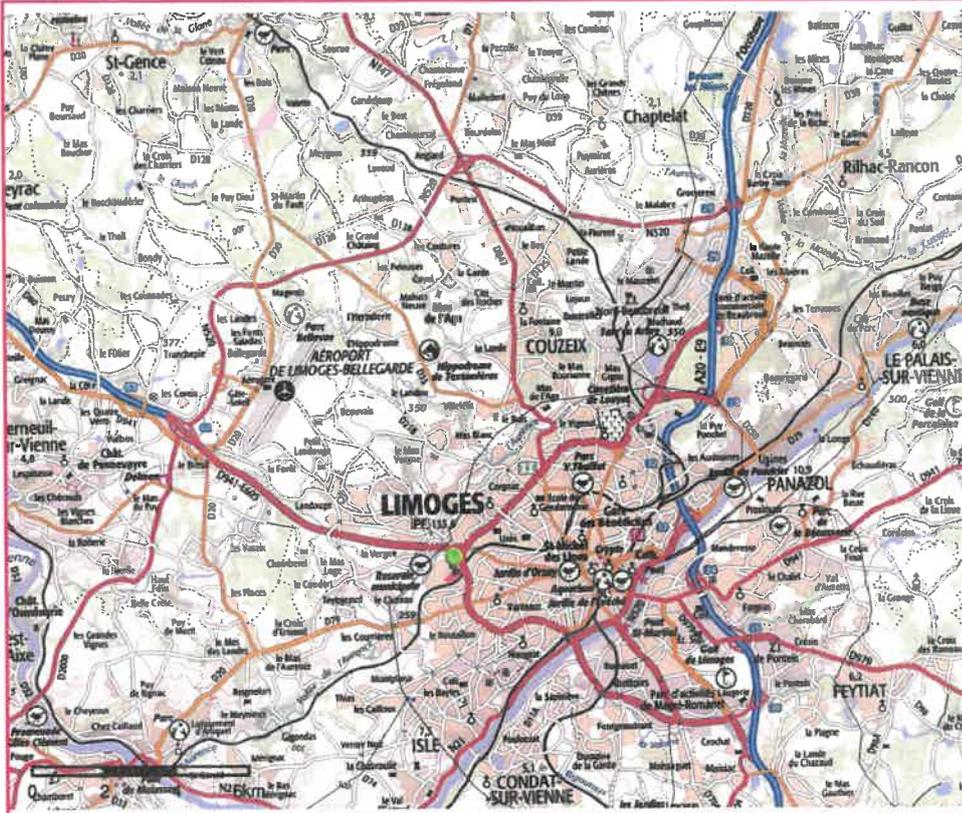
## Gestion de documents

Titre	Commentaire	Diffusable
-------	-------------	------------

## Historique des interventions sur le SIS

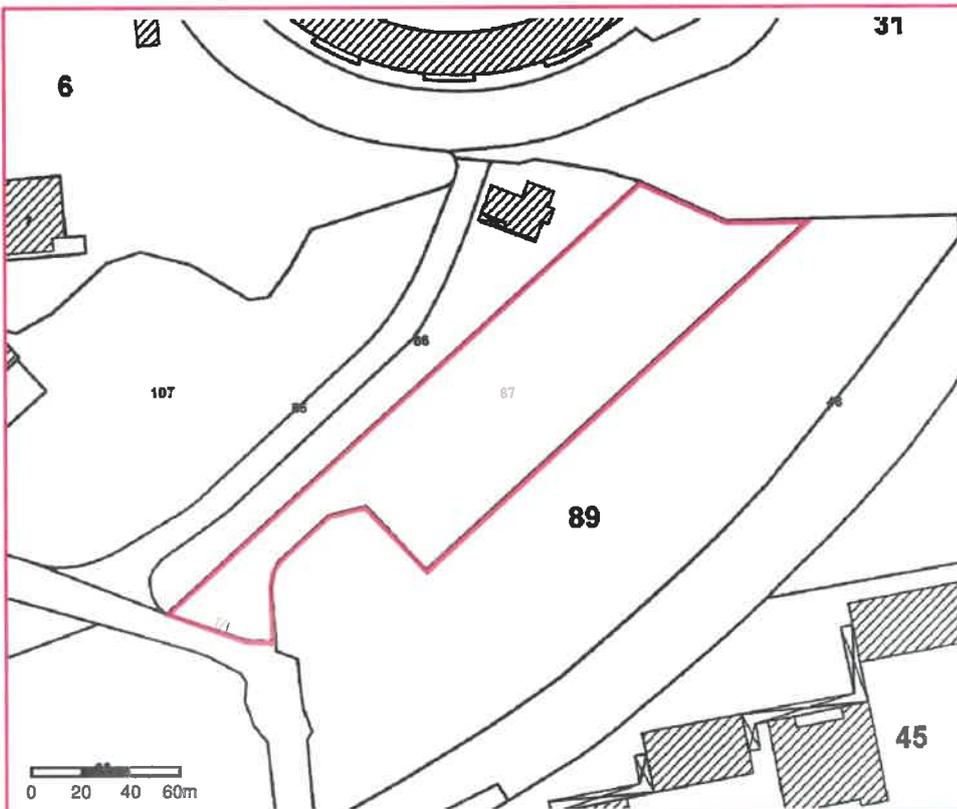
Date	Action	Utilisateur	Organisme	Commentaires
01/04/ 2020	Création	COMPANY Sonia	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	

# Cartographie



□ Périmètre du SIS  
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 87SIS11800



□ Périmètre du SIS  
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 87SIS11800

VU POUR ÊTRE ANNEXÉ  
à l'arrêté du **20 AVR. 2021**

**LE PREFET,**  
Pour le Préfet  
**le Secrétaire Général**

  
Jérôme DECOURS



## Secteur d'information sur les Sols (SIS)

### Identification

Identifiant	87SIS08521
Nom usuel	BONNAC
Adresse	Le breuil
Lieu-dit	Le breuil
Département	HAUTE-VIENNE - 87
Commune principale	BONNAC LA COTE - 87020
Caractéristiques du SIS	<p>Ancien site minier uranifère passé dans le droit commun (i.e. sorti de police des mines). Situé en plein bois.</p> <p>Nature des chantiers miniers : Travaux Miniers Souterrains (TMS). Réaménagement entre mars et mai 1992 : Un drainage des eaux en provenance de la descenderie a été mis en place. La plateforme (carreau) de stockage de produits de creusement a été remodelée. Il reste en place deux bassins de décantation, le plus haut contient 1 m d'eau avec une paroi ouverte pour l'écoulement et le plus bas est en zone humide.</p> <p>Localisation des verses : parcelles 0219, 0220, 0162, 0161, 0160, 0159 et 0165. Localisation de l'ancien carreau minier : parcelles 0159, 0143</p>
Etat technique	Site concerné par une pollution diffuse d'origine minière
Observations	<p>Ancien site minier uranifère / présence de stériles miniers. Période d'exploitation minière : avril 1979 à mai 1980.</p> <p>Arrêté donnant acte de la déclaration et de l'arrêt définitif des travaux et d'utilisation d'installations minières (AP 1+2) : 31/07/2017 Aléas miniers (géotechniques) portés à la connaissance de la mairie de Bonnac par courrier préfectoral du 30 juin 2017.</p>

### Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - IRSN	Base MIMAUSA (anciens sites miniers d'uranium)	BONNAC LA COTE	<a href="https://mimausabdd.irsn.fr/#">https://mimausabdd.irsn.fr/#</a>

## Sélection du SIS

---

Statut Soumis

Critère de sélection Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer

Commentaires sur la sélection

### Précision des contours

Localisation D'après des plans anciens et actuels à l'échelle appropriée

Cadastre

Observations sur la numérisation

## Caractéristiques géométriques générales

---

Coordonnées du centroïde 567517.0 , 6540334.0 (Lambert 93)

Superficie totale 35212 m<sup>2</sup>

Perimètre total 1304 m

Précision des contours

## Liste parcellaire cadastral

---

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
BONNAC LA COTE	AE	161	10/04/2019
BONNAC LA COTE	AE	160	10/04/2019
BONNAC LA COTE	AE	159	10/04/2019
BONNAC LA COTE	AE	162	10/04/2019
BONNAC LA COTE	AE	144	10/04/2019
BONNAC LA COTE	AE	158	10/04/2019
BONNAC LA COTE	AE	220	10/04/2019
BONNAC LA COTE	AE	143	10/04/2019
BONNAC LA COTE	AE	219	10/04/2019
BONNAC LA COTE	AE	165	23/05/2019

## Gestion de documents

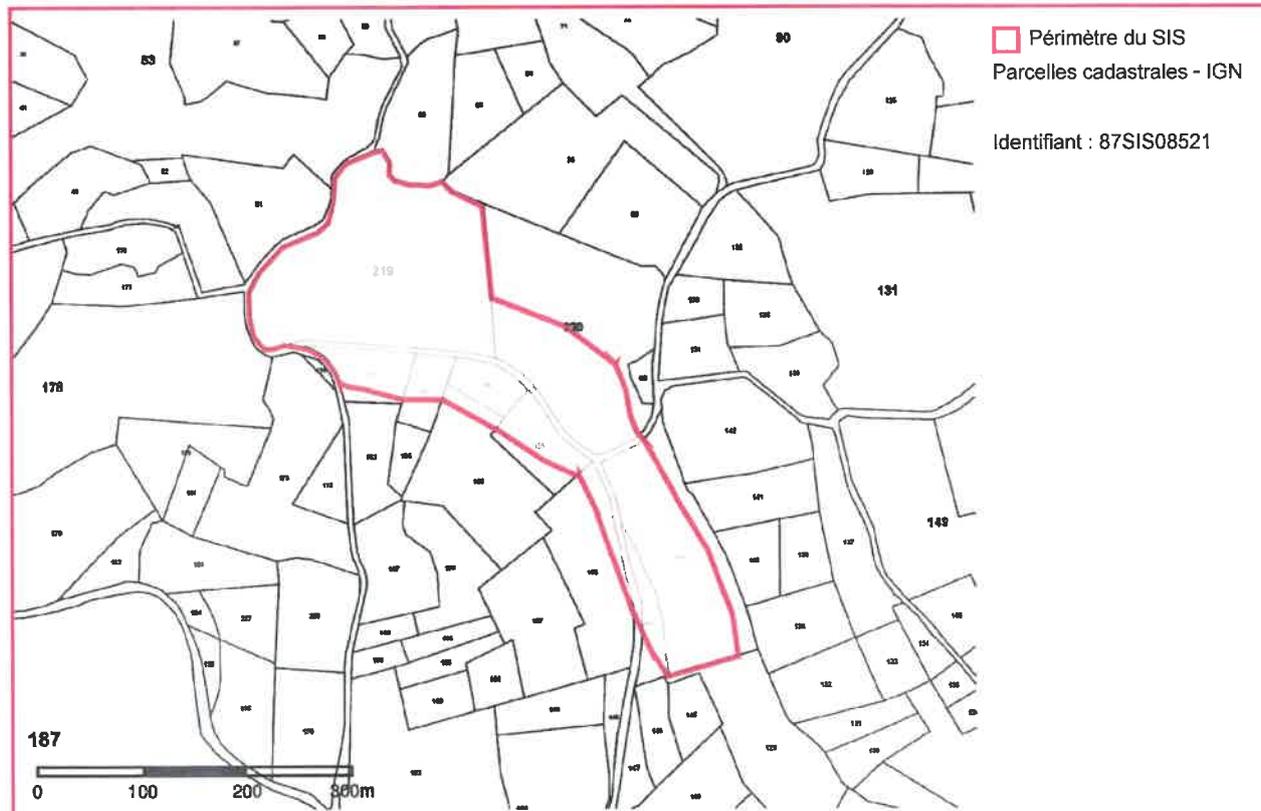
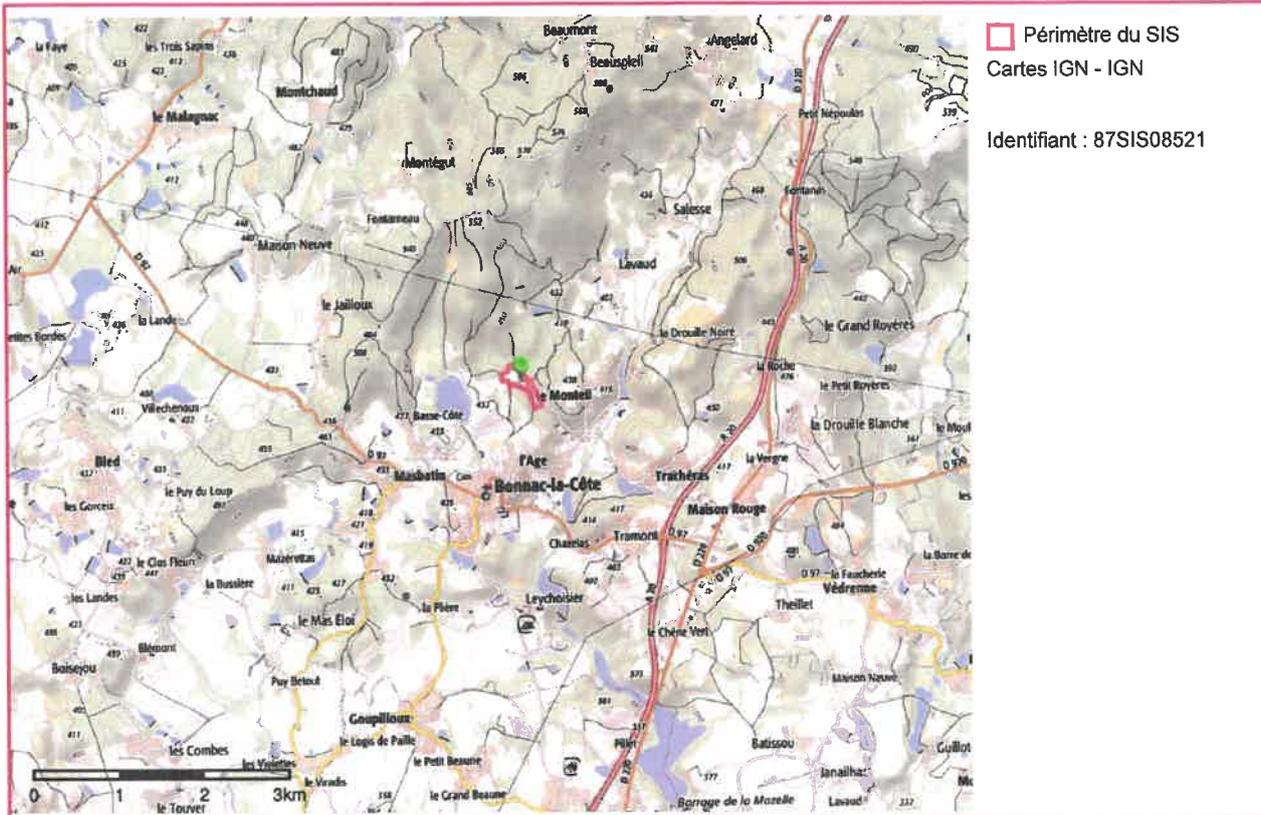
---

Titre	Commentaire	Diffusable
plan compteur verse		Non

## Historique des interventions sur le SIS

Date	Action	Utilisateur	Organisme	Commentaires
10/04/ 2019	Création	LERAY Emilie	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	
12/04/ 2019	Soumission pour validation	LERAY Emilie	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	à vérifier / compléter par IH
26/04/ 2019	Demande de modification	HUBERT Isabelle	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	ajouter les docs disparus
23/05/ 2019	Soumission pour validation	HUBERT Isabelle	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	OK IH

# Cartographie



VU POUR ÊTRE ANNEXÉ  
à l'arrêté du 20 AVR. 2021

LE PREFET,  
Pour le Préfet  
le Secrétaire Général.

  
Jérôme DECOURS